

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2018**

Affiché le 26/11/2018

N° 1.1.

L'an deux mille dix-huit, le treize novembre, à dix-neuf heures trente-quatre minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 5 novembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 19 h 34, s'est terminée à 20 h 03.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Marie-Claude DOMINOIS (procuration donnée à Alain MERRIEN), Carina FOURNIER (procuration donnée à Jean-Loïc JEZEQUELLOU), Cathy KERLOCH (procuration donnée à Gildas CORNEC), Marie-Thérèse LE GOARDET (procuration donnée à Liliane COQUIL), Manuela MALANDAIN et Frédérique BOESSE, est entrée en séance à 19 h 52.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

**BUDGET PRINCIPAL 2018 - DECISION MODIFICATIVE N°3 BUDGET
COMMUNE**

Le Conseil Municipal,

Vu les budgets primitifs votés le 27 mars 2018,

Vu le projet de décision modificative n° 3 concernant le budget général de la commune pour l'exercice 2018,

Vu l'avis de la commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- adopte la décision modificative n°3, ci-jointe, pour le budget général de la commune ;
- autorise le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Fouesnant, le 14 novembre 2018
Le Maire,
Roger LE GOFF

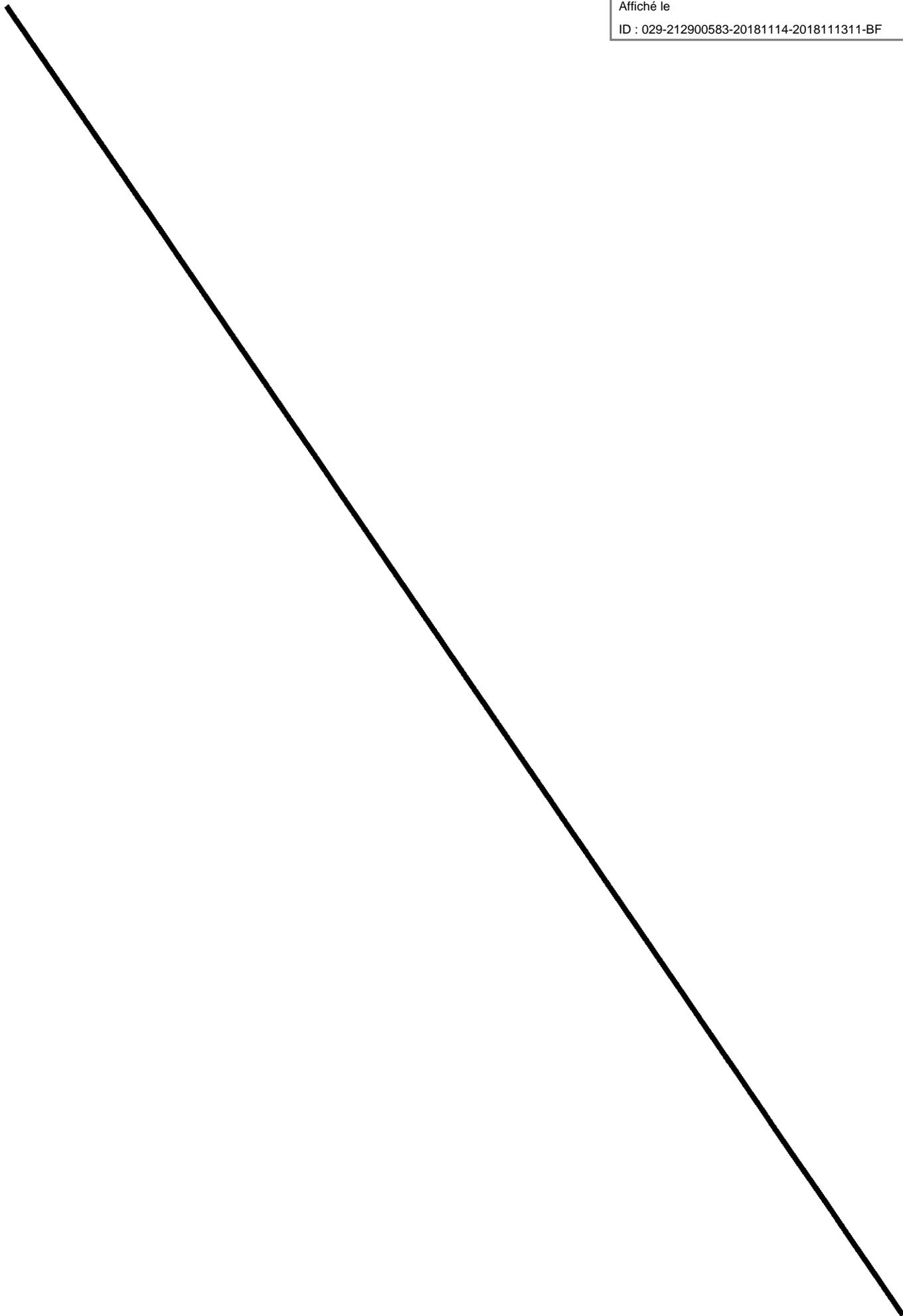


Envoyé en préfecture le 22/11/2018

Reçu en préfecture le 23/11/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181114-2018111311-BF



Envoyé en préfecture le 22/11/2018
 Reçu en préfecture le 23/11/2018
 Affiché le
 ID : 029-212900583-20181114-2018111311-BF

Affiché le 26/11/2018

DM n°3 : Budget principal

Dépenses fonctionnement

	Chap.	Article	Libellé de l'article	Fonction	Opération	Libellé de l'opération	DM	Explication
Participation pour le SDIS	65	6553	Participations obligatoires aux services d'incendie	113			- 70 000 €	Transfert de compte pour la participation pour le SDIS suite à la surveillance des plages. Demande de la trésorerie
	012	6218	Autres personnels extérieurs	113			70 000 €	
							0,00€	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2018**

Affiché le 16/11/18

N° 2.1.

L'an deux mille dix-huit, le treize novembre, à dix-neuf heures trente-quatre minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 5 novembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 19 h 34, s'est terminée à 20 h 03.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Marie-Claude DOMINOIS (procuration donnée à Alain MERRIEN), Carina FOURNIER (procuration donnée à Jean-Loïc JEZEQUELLOU), Cathy KERLOCH (procuration donnée à Gildas CORNEC), Marie-Thérèse LE GOARDET (procuration donnée à Liliane COQUIL), Manuela MALANDAIN et Frédérique BOESSE, est entrée en séance à 19 h 52.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2018 - 2021

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✚ autorise le Maire à signer la Convention Territoriale Globale (CTG) de la CAF ainsi qu'à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Fouesnant, le 14 novembre 2018
Le Maire,
Roger LE GOFF

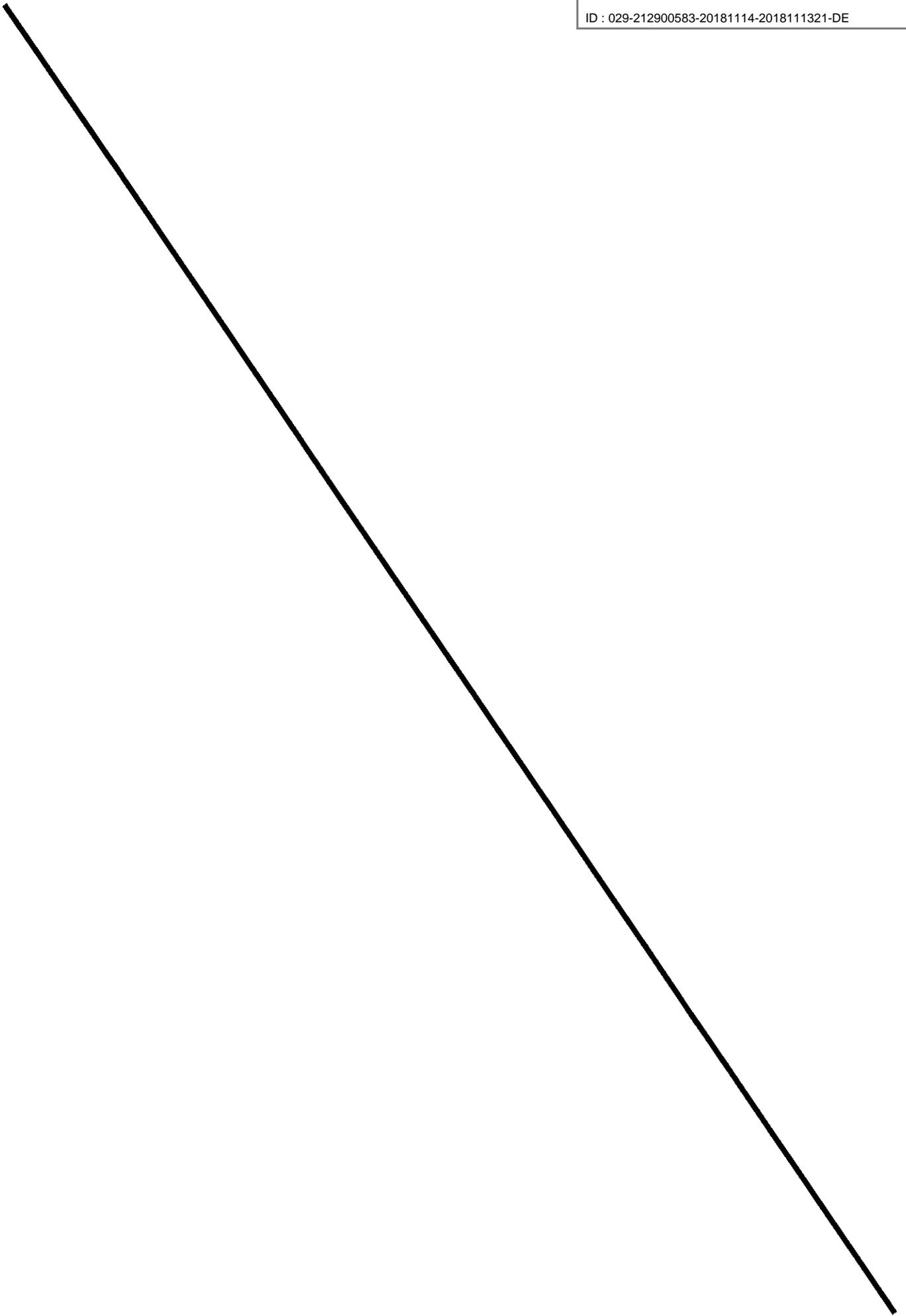


Envoyé en préfecture le 16/11/2018

Reçu en préfecture le 16/11/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181114-2018111321-DE



Convention Territoriale Globale – Communauté des Communes du Pays Fouesnantais

Envoyé en préfecture le 16/11/2018
 Reçu en préfecture le 16/11/2018
 Affiché le
 ID : 029-212900583-20181114-2018111321-DE

Affiché le 16/11/2018

3 enjeux majeurs :

le faire ensemble : harmoniser et légitimer la volonté de faire « en commun »

le savoir-faire : travailler pour une meilleure information des usagers, communication et connaissance interservices

les savoirs-faire : développer la transversalité entre services et entre collectivités

3 objectifs partagés :

Valoriser l'attractivité du territoire ;

Favoriser un service public de qualité aux familles ;

Favoriser l'émergence d'actions

PLAN D' ACTIONS 2018-2021

Champs d'intervention	AXES de la CTG	ENJEUX croisés	ACTIONS	Pilotes Partenaires	Echéances
la petite enfance	Proposer une offre de services adaptée et de qualité aux familles.	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter le parcours des familles à la recherche d'un mode d'accueil (collectif, individuel) • Améliorer les réponses apportées aux familles 	<p>➤ Définir un projet Petite Enfance à l'échelle communautaire <i>(Ecriture d'un projet social du territoire en vue du passage à l'offre globale)</i></p>	<p><u>Pilote</u> : CCPF</p> <p><u>Partenaires</u> : CCPF (RPE et les 2 EAJE) Caf</p>	2018-/2019
			<p>➤ Ecrire le projet du Relais Petite Enfance en vue du renouvellement d'agrément Caf</p>	<p><u>Pilote</u> : CCPF/RPE, Caf</p>	2018
			<p>➤ Faciliter l'orientation des parents vers une offre de garde disponible en accompagnant l'évolution du RAM en tant que "guichet unique pour l'accueil des enfants de – de 6 ans" <i>(passage de 1,80 à 2 ETP)</i></p>	<p><u>Pilote</u> : CCPF</p> <p><u>Partenaires</u> : CCPF/RPE, Caf</p>	2018
			<p>➤ Accompagner la restructuration de l'offre collective <i>(projets sociaux des structures, critères d'attribution des places (familles vulnérables et précaires) en lien avec la réglementation PSU) :</i> <i>augmentation des places dans les EAJE</i></p>	<p><u>Pilote</u> : CCPF</p> <p><u>Partenaires</u> : Caf, PMI</p>	2019
			<p>➤ Accompagner la diversité de l'offre "petite enfance" du territoire <i>(les projets MAM, les 2 projets de micro-crèche (privées))</i></p>	<p><u>Pilote</u> : Porteurs de projets</p> <p><u>Partenaires</u> : CCPF, Caf, PMI</p>	2018/2021
			<p>➤ Animer un groupe de veille "petite enfance"</p>	<p><u>Pilote</u> : CCPF</p> <p><u>Partenaires</u> : CCPF/RPE, CCPF/EAJE, Bénévoles LAEP (Ty lutins), CAF, PMI</p>	2018/2021
			<p>➤ Accompagner l'accueil des enfants "porteurs de handicaps" et leurs parents. <i>(handiscussion, formation des professionnels, achat de matériels, supervision d'équipes, sensibilisation, accompagnement des familles...)</i></p>	<p><u>Pilote</u> : CAF</p> <p><u>Partenaires</u> : Professionnels</p>	2019/2021

Champs d'intervention	AXES de la CTG	ENJEUX croisés	ACTIONS	Pil Pa	
l'enfance et la jeunesse	Veiller à la diversification de l'offre et à l'accessibilité pour tous (familles vulnérables – handicap) Accompagnement à la citoyenneté et à l'engagement dans la vie sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à un développement de l'offre • Soutenir une diversification de l'offre de loisirs et de vacances accessible à tous • Soutenir l'accompagnement à la citoyenneté et à l'engagement dans la vie sociale • Favoriser l'épanouissement et le bien être des jeunes 	➤ Alimenter la dynamique de passerelles entre les structures petite enfance et enfance-jeunesse	<i>Partenaires</i> : Communes et CCPF/RPE	2018/2021
			➤ Etudier les effets de la tarification modulaire des Alsh	<i>Partenaires</i> : Communes et direction Alsh, Caf	2019-2021
			➤ Informer les animateurs sur le dispositif Caf des Promeneurs Du Net (Présence éducative sur Internet par des animateurs, éducateurs ou professionnels)	<i>Pilote</i> : CAF	2019
			➤ Soutenir et encourager les projets partagés entre les Alsh jeunes et avec les collèges pour les projets d'éducation à la citoyenneté	<i>Pilote</i> : Communes et collèges, <i>Partenaire</i> : Caf	2019-2021
			➤ Développer des passerelles entre les structures jeunesse	<i>Pilote</i> : Communes	2019
			➤ Poursuivre les projets du dispositif "On s'lance" recherchant l'autonomie des jeunes dans toutes ses dimensions	<i>Pilote</i> : CAF <i>Partenaire</i> : Communes	2018-2021

Champs d'intervention	AXES de la CTG	ENJEUX croisés	ACTIONS	Pilotes Partenaires	Echéances
L'accompagnement à la fonction parentale	Favoriser la qualité des liens parents-enfants Accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre des espaces de ressources et d'échanges pour tous les parents • Favoriser les échanges entre les parents et les enfants 	➤ Accompagner le projet du LAEP "Ty Lutins" en vue du renouvellement d'agrément CAF	<i>Pilote</i> : Association, <i>Partenaires</i> : Caf, CCPF, Bénévoles,	2018
			➤ S'interroger sur la création d'un 3ème lieu pour le LAEP	<i>Pilote</i> : Association, <i>Partenaires</i> : Caf, CCPF, Bénévoles,	2019
			➤ Accompagner le projet de ludothèque municipale (St-Evarzec)	<i>Pilote</i> : Commune, <i>Partenaires</i> : Caf, CCPF	2019
			➤ Réaliser une information sur le dispositif Caf Contrat Locaux d'Accompagnement à la Scolarité "CLAS"	<i>Pilote</i> : CAF	2019
			➤ Poursuivre les actions collectives proposées par la Caf en direction des parents à des moments clés de la vie (temps d'information sur la naissance, la séparation, le handicap...)	<i>Pilote</i> : CAF	2020/2021
			➤ Communiquer sur le site "mon enfant.fr" espace ressources numérique également à l'attention des parents	<i>Pilote</i> : CAF <i>Partenaire</i> : RPE	2018-2021

Champs d'intervention	AXES de la CTG	ENJEUX croisés	ACTIONS		
le logement et l'amélioration du cadre de vie	Permettre un accès au logement pour tous	<ul style="list-style-type: none"> Optimiser et consolider les partenariats avec l'ensemble des acteurs impliqués 	➤ Poursuite des aides locales PLH pour les jeunes ménages primo-accédants	<i>Pilote</i> : CCPF	2018/2021
			➤ Poursuite des aide pour l'adaptation des logements des seniors	<i>Pilote</i> : CCPF	2018-2021
			➤ Projets de lotissements sur les communes avec les bailleurs sociaux	<i>Pilotes</i> : Communes	2018-2021
			➤ Réflexion sur des projets de logements pour personnes handicapées vieillissantes	<i>Pilote</i> : CCPF	2019-2021
			➤ Réflexion sur un futur EHPAD : augmentation de la capacité d'accueil	<i>Pilote</i> : CCPF	2019-2021
			➤ Communication sur les actions d'information proposées par la Caf en direction des bailleurs sociaux sur le département	<i>Pilote</i> : CAF	2020/2021

Champs d'intervention	AXES de la CTG	ENJEUX croisés	ACTIONS	Pilotes Partenaires	Echéances
l'insertion des publics en situation de précarité et de vulnérabilité	Faciliter l'accessibilité des services aux publics Améliorer l'information des familles	<ul style="list-style-type: none"> Optimiser les partenariats avec l'ensemble des acteurs 	➤ Poursuite des conventions avec les partenaires « Mission Locale », « Actife », « Mobil Emploi », « Pôle Emploi » pour l'accompagnement des publics par des permanences locales et des actions menées (forum emploi...) ➤ Mise à disposition du public d'un espace documentation et d'ordinateurs en accès libre.	<i>Pilote</i> : CCPF <i>Partenaires</i> : acteurs concernés	2018/2021
			➤ Accompagner la réflexion sur le projet de « plateforme mobilité sociale et professionnelle » des Ateliers Fouesnantais (inclusion/médiation numérique, restauration de vélos, co création artistique, réhabilitation d'outils électroniques, jardins familiaux, atelier du bien-manger...)	<i>Pilote</i> : Ateliers Fouesnantais <i>Partenaires</i> : CCPF, CAF, Conseil Départemental	2019/2020

Champs d'intervention	AXES de la CTG	ENJEUX croisés	ACTIONS	Envoyé en préfecture le 16/11/2018 Reçu en préfecture le 16/11/2018 Affiché le ID : 029-212900583-20181114-2018111321-DE	
aide à domicile	Favoriser la complémentarité et la coordination entre les différents acteurs du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Prévenir les difficultés familiales, sociales 	> Poursuite des actions du CLIC envers les séniors (accompagnement, dossiers subventions...)	<i>Pilote</i> : CCPF/CIAS Clic	2018/2021
			> Poursuite de l'aide au déplacement des séniors du territoire (L'association ADS7 organise chaque mois des sorties-promenades pour les personnes de plus de 60 ans, isolées et sans moyens de locomotion)	<i>Pilote</i> : association <i>Partenaires</i> : CCPF, CAF ?	2018/2021
			> Poursuite des services d'aide à la personne, accueils individuels (modalités, critères d'attribution...) avec les associations	<i>Pilote</i> : Caf <i>Partenaires</i> : Associations	2018/2021

Champs d'intervention	AXES de la CTG	ENJEUX croisés	ACTIONS	Pilotes Partenaires	Echéances
Pilotage	Pilotage et coordination de la CTG	<ul style="list-style-type: none"> Observer et accompagner l'évolution du territoire 	> Actualisation et partage des données sociales, économiques et démographiques et les tableaux indicateurs de ces données	<i>Co-pilotage</i> : CCPF, CAF <i>Partenaires</i> : communes et Conseil Départemental	2018-2021
			> Meilleure connaissance du territoire par une analyse fine des "ABS" (Analyse des besoins sociaux)	<i>Co-pilotage</i> : CCPF, CAF <i>Partenaires</i> : communes	2019-2021
			> Réflexion sur la coordination globale de l'offre de services du territoire	<i>Co-pilotage</i> : CCPF, CAF <i>Partenaires</i> : communes	2019/2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2018**

Affiché le 13/11/2018

N° 6.1.

L'an deux mille dix-huit, le treize novembre, à dix-neuf heures trente-quatre minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 5 novembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 19 h 34, s'est terminée à 20 h 03.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Marie-Claude DOMINOIS (procuration donnée à Alain MERRIEN), Carina FOURNIER (procuration donnée à Jean-Loïc JEZEQUELLOU), Cathy KERLOCH (procuration donnée à Gildas CORNEC), Marie-Thérèse LE GOARDET (procuration donnée à Liliane COQUIL), Manuela MALANDAIN et Frédérique BOESSE, est entrée en séance à 19 h 52.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

**MODIFICATION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION VERSEE PAR LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FOUESNANTAIS**

Le Conseil Municipal,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais,

Vu le rapport de la commission d'évaluation des transferts de charge du 1^{er} octobre 2018,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ approuve le rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges en date du 1^{er} octobre 2018,
- ⇒ prend acte du montant des nouvelles attributions de compensation à compter du 1^{er} octobre 2018.

Fouesnant, le 14 novembre 2018

Le Maire,

Roger LE GOFF

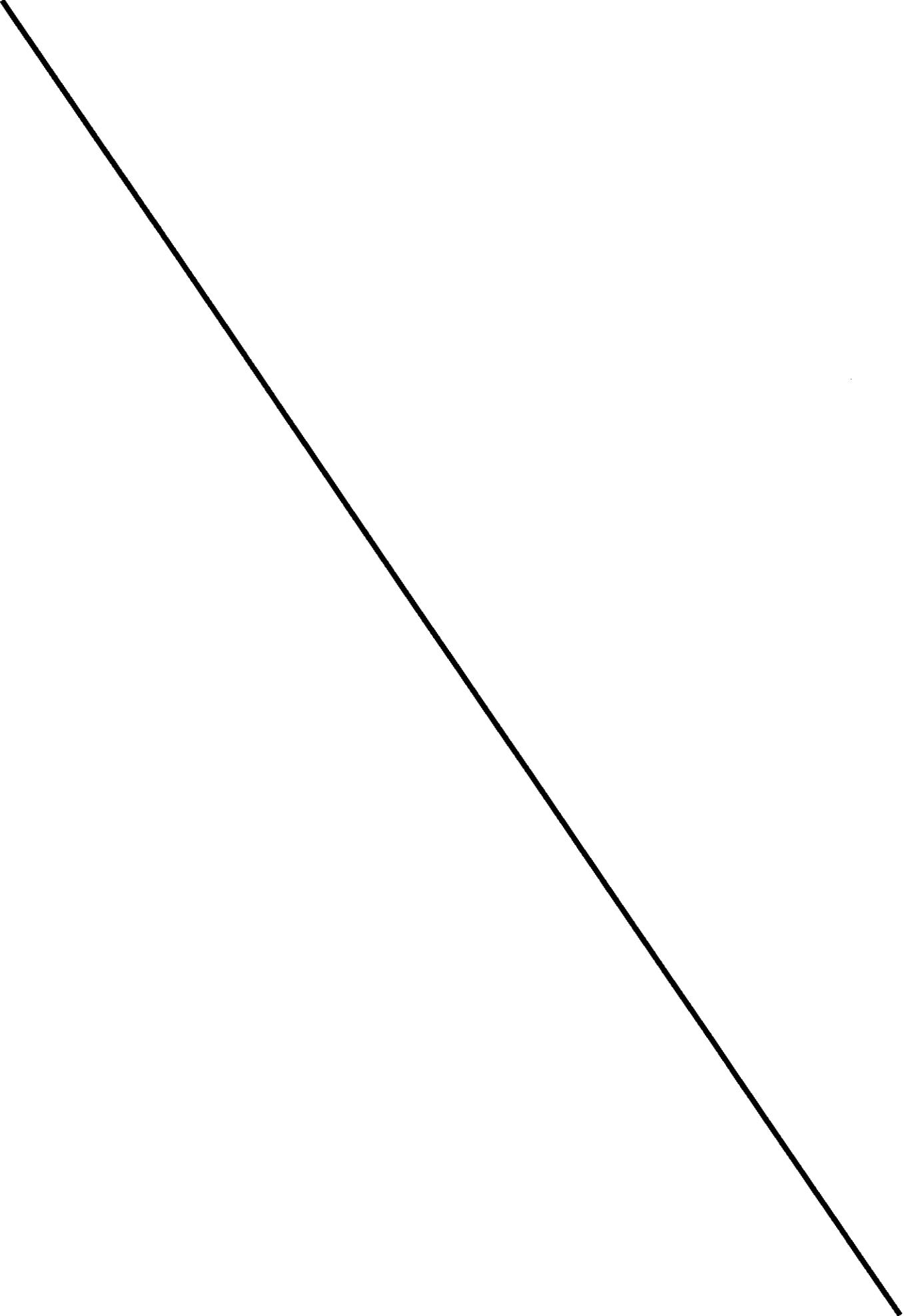


Envoyé en préfecture le 16/11/2018

Reçu en préfecture le 16/11/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181114-2018111361-DE



Envoyé en préfecture le 16/11/2018

Reçu en préfecture le 16/11/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181114-2018111361-DE

Affiché le 13/11/2018



COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

RAPPORT DE PRÉSENTATION

REUNION DU 1^{er} OCTOBRE 2018

A LA CCPF

Étaient présents :

Christian PENNANECH, Président

Christian RIVIERE – Bruno MERRIEN – Daniel GOYAT - Mohamed RIHANI – José LENEVEU – Xavier JODOCIUS, membres

Marine LE COMPES - Franck YSNEL, CCPF

Était excusée : Sandrine BASSET

I – LE CADRE LEGAL

Depuis l'instauration de la Taxe Professionnelle Unique, la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais reverse une attribution de compensation aux communes conformément à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts.

Cette attribution de compensation (AC) est égale à l'ancien produit de la taxe professionnelle perçu par la commune l'année précédant l'institution du taux de taxe professionnelle communautaire (N-1) éventuellement augmenté des compensations « part salaire » de l'année de référence et diminué du produit des impôts « ménages » perçu dans la commune par l'EPCI cette même année ainsi que du montant net des charges transférées lors du passage en TPU.

De même, à chaque transfert de compétence l'attribution de compensation peut être corrigée si un transfert de charges existantes est constaté.

La détermination des charges transférées :

Elle incombe, à la commission d'évaluation des charges où chaque commune membre dispose d'au moins un représentant.

Elle rend ses conclusions dans un rapport sur lequel les conseils municipaux se basent pour délibérer, à la majorité qualifiée.

II – APPLICATION A LA CCPF

a) Zones d'activités

Un premier transfert de charges concernant la partie liée à l'investissement de la voirie avait été validé par la CLECT le 16 octobre 2017.

Une convention de gestion avait été signée entre la CCPF et les communes concernées par ce transfert pour une durée d'un an.

Le nouveau transfert de charges proposé concerne pour les zones d'activités suivantes les dépenses liées à l'éclairage public, l'entretien des espaces verts, les réseaux d'eaux pluviales et les bassins de rétention :

- Kergaouen (Bénodet),
- Keranguyon (Bénodet),
- Ménez Saint-Jean (Clohars-Fouesnant),
- Park C'Hastel (Fouesnant),
- La Grande Halte (La Forêt-Fouesnant),
- Port-la-Forêt (La Forêt-Fouesnant),
- Bellevue (Pleuven),
- Troyalac'h (Saint-Evarzec).

Un point particulier est fait sur la zone de Troyalac'h concernant l'éclairage public et le giratoire d'entrée de territoire. Pour l'éclairage, la commission confirme que le transfert prend en compte la durée d'éclairage (toute la nuit) sur la partie nord de la zone, par contre il n'y a pas de transfert de charge pour Troyalac'h sud car c'est une création communautaire et non communale ; il en va de même pour le bassin d'orage y attenant. Concernant le giratoire d'entrée de territoire, la commission précise que cet équipement n'est pas compris dans le transfert de charge.

b) Espaces naturels

Cette compétence a été transférée au 1^{er} janvier 2018 à la CCPF et concerne essentiellement les terrains appartenant au Conservatoire du Littoral ainsi que ceux du Département et de l'ONF.

Le transfert de charges prend en compte les dépenses de fonctionnement (charges à caractère général et charges de personnel) et les recettes (subventions). Les deux agents transférés au 1^{er} janvier intervenant essentiellement sur le Marais de Moustierlin ne sont pas comptabilisés dans le transfert de charges car le budget assainissement de la commune de Fouesnant remboursait l'intégralité de leur salaire.

c) Natura 2000

Autre compétence transférée au 1^{er} janvier et correspond aux dépenses de fonctionnement d'un poste d'animateur avec les subventions qui les accompagnent.

d) Eau et assainissement

Ces compétences correspondent à des services publics industriels et commerciaux qui sont comptabilisés dans des budgets annexes sans apport du budget principal. Il n'y a donc pas lieu de prévoir de transfert de charges car les recettes propres à ces budgets couvrent intégralement les dépenses.

e) GEMAPI

Compétence obligatoire des communautés depuis le 1^{er} janvier dernier, la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations est une nouvelle compétence transférée par l'Etat directement aux communautés.

Plusieurs actions étaient déjà menées directement par la Communauté de Communes depuis quelques années au titre des bassins versants et du SAGE sur la partie milieux aquatiques, le reste n'étant pas exercé par les communes, il n'y a pas lieu de prévoir un transfert de charges. L'Etat a prévu un financement spécifique pour cette compétence par le biais de la taxe GEMAPI.

Les membres de la commission, à l'unanimité, décident de retenir la proposition d'attribution de compensation ci-après.

La séance est levée à 19 h 30.

Christian PENNANECH
Président de la commission



Envoyé en préfecture le 16/11/2018

Reçu en préfecture le 16/11/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181114-2018111361-DE

COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

TRANSFERT DES ZONES D'ACTIVITES

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Communes	Points lumineux		Espaces verts		Réseaux eau pluviale				TOTAL	
	Nombre	Coût	Surface	Coût	Linéaire	Fossé	Bassins m ²	Débourbeur		Coût
Bénodet	25	3 425,00 €	1 507	2 953,72 €	530				1 987,50 €	8 366,22 €
Clohars Fouesnant		- €	101	197,96 €	115				431,25 €	629,21 €
Fouesnant	68	9 316,00 €	1 064	2 085,44 €	635		1 064		3 828,29 €	15 229,73 €
Gouesnac'h		- €		- €					- €	- €
La Forêt-Fouesnant	40	5 480,00 €	2 749	5 388,04 €	880				3 300,00 €	14 168,04 €
Pleuven	12	1 644,00 €	1 996	3 912,16 €	30	420			532,50 €	6 088,66 €
St Evarzec	88	16 104,00 €	4 546	8 910,16 €	4 100	860	4 997	4	26 230,92 €	51 245,08 €
TOTAL	233	35 969,00 €	11 963	23 447,48 €	6 290	1 280	6 061	4	36 310,46 €	95 726,94 €

Point lumineux :	137 €	183 €							
coût d'entretien/an	20 €	20 €							
Coût consommation	34 €	80 €							
coût de renouvellement/an	83 €	83 €	Mât :	2 500 € amorti sur 30 ans					

Espaces verts :									
Coût d'entretien/an/m ²		1,96 €							

Réseaux d'eau pluviale :									
Linéaire réseau		3,75 €	150 €/ml amorti sur 40 ans						
Bassin :		1,36 €							
Débourbeur	4	800,00 €							
Fossé :		1,00 €							

	
CLECT	
NATURA 2000	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Comptes	Moyenne
011 -charges à caractère général	6 749,22 €
Fournitures d'entretien	117,30 €
Etude et recherche	4 820,40 €
Frais de mission	15,25 €
Transports collectifs	266,00 €
Frais postaux et télécom	630,27 €
Divers	900,00 €
012 - Charges de personnel	31 741,69 €
TOTAL	38 490,91 €
RECETTES	
Comptes	Moyenne
013 - Atténuation de charges	2 457,00 €
Remb. Rémunérations de personnel	2 457,00 €
74 - Dotations et participations	31 203,63 €
Subvention Région	20 443,40 €
Autres organismes	10 760,23 €
TOTAL	33 660,63 €
TRANSFERT DE CHARGES	
Comptes	Moyenne
TOTAL DEPENSE	38 490,91 €
TOTAL RECETTE	33 660,63 €
CHARGES A TRANSFERER	4 830,28 €



CLECT

ESPACES NATURELS

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
Comptes	Moyenne
011 -charges à caractère général	20 517,89 €
Carburants	4 540,97 €
Fournitures de petit équipement	401,00 €
Vêtements de travail	262,68 €
Contrats de prestations services	400,00 €
Entretien de terrains	526,60 €
Entretien matériel roulant	4 399,26 €
Entretien autres biens mobiliers	7 495,11 €
Versement à des organismes formation	545,69 €
Honoraires	308,00 €
Frais de mission	838,48 €
Frais de télécommunication	800,10 €
012 - Charges de personnel	26 360,45 €
TOTAL	46 878,34 €
RECETTES	
Comptes	Moyenne
70 - produits des services	8 582,63 €
Autres redevances et recettes	2 086,63 €
Remboursement par autres redevables	6 496,00 €
74 - Dotations et participations	23 400,00 €
Subvention Région	1 000,00 €
Subvention Département	22 400,00 €
TOTAL	31 982,63 €
TRANSFERT DE CHARGES	
Comptes	Moyenne
TOTAL DEPENSE	46 878,34 €
TOTAL RECETTE	31 982,63 €
CHARGES A TRANSFERER	14 895,71 €



COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

TRANSFERT ENVIRONNEMENT

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Communes	Natura 2000			Espaces naturels			TOTAL
	Dépenses	Recettes	Différence	Dépenses	Recettes	Différence	
Bénodet			- €			- €	- €
Clohars Fouesnant			- €			- €	- €
Fouesnant	38 490,91 €	33 660,63 €	4 830,28 €	46 878,34 €	31 982,63 €	14 895,71 €	19 725,99 €
Gouesnac'h			- €			- €	- €
La Forêt-Fouesnant			- €			- €	- €
Pleuven			- €			- €	- €
St Evarzec			- €			- €	- €
TOTAL	38 490,91 €	33 660,63 €	4 830,28 €	46 878,34 €	31 982,63 €	14 895,71 €	19 725,99 €



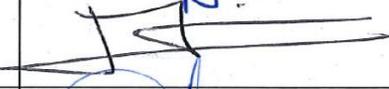
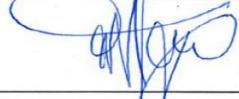
COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

TRANSFERT DE CHARGES ZA

2018

Communes	ZA Fonctionnement	Environnement	Transfert de charges 2018
Bénodet	8 366,22 €	- €	8 366,22 €
Clohars Fouesnant	629,21 €	- €	629,21 €
Fouesnant	15 229,73 €	19 725,99 €	34 955,72 €
Gouesnac'h	- €	- €	- €
La Forêt-Fouesnant	14 168,04 €	- €	14 168,04 €
Pleuven	6 088,66 €	- €	6 088,66 €
St Evarzec	51 245,08 €	- €	51 245,08 €
TOTAL	95 726,94 €	19 725,99 €	115 452,93 €

**COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES
TRANSFÉRÉES***Lundi 1^{er} octobre 2018*

COMMUNES	TITULAIRES	
	<i>Prénoms-Noms</i>	<i>Emargements</i>
BENODET	Christian PENNANECH	
CLOHARS-FOUESNANT	Xavier JODOCIUS	
LA FORET FOUESNANT	Daniel GOYAT	
FOUESNANT	Bruno MERRIEN	
	Mohamed RIHANI	
GOUESNAC'H	Sandrine BASSET	<i>Abile</i>
PLEUVEN	Christian RIVIERE	
SAINT-EVARZEC	José LENEPVEU	